

CE QUE PRÉVOIT NOTRE PROGRAMME DE CERTIFICATION 2020

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Rendre les chaînes d'approvisionnement plus équitables



Photo: Sydelle Willow Smith

Chez Rainforest Alliance, nous reconnaissons que la durabilité est un processus de longue haleine et que pour rendre les secteurs véritablement durables, tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement ont un rôle à jouer. Une chaîne d'approvisionnement inclusive est une chaîne dans laquelle la valeur et les risques sont partagés. Il faut pour cela passer à un système où les coûts et les investissements des producteurs sont couverts et où leurs efforts pour rendre leurs exploitations et leur production plus durables sont récompensés.

Pour concrétiser cette vision, notre norme 2020 sur l'agriculture durable définit deux exigences pour les acheteurs de denrées certifiées Rainforest Alliance : le différentiel de durabilité et les investissements de durabilité.

POURQUOI ADOPTONS-NOUS CETTE APPROCHE ?

Il est difficile d'obtenir des revenus décents dans la production agricole. Quel que soit le type de culture ou l'endroit où elle est produite, l'agriculture dépend fortement d'un certain nombre de variables, des conditions météorologiques et les nuisibles à l'accès aux intrants et aux marchés. Il en résulte que, dans de nombreuses régions du monde, le moindre changement dans les conditions d'exploitation peut faire basculer de nombreux producteurs, en particulier les petits exploitants, sous le seuil de pauvreté. Pire encore, les chaînes d'approvisionnement mondiales dont dépendent la plupart des producteurs de Rainforest Alliance sont structurellement déséquilibrées. Les producteurs portent la majorité des risques, la charge de la mise en conformité et les impacts du changement climatique, tout en ayant peu ou pas de pouvoir pour négocier les prix, les termes commerciaux, ni les ressources supplémentaires nécessaires à une production durable.

QUE SIGNIFIENT LES TERMES « DIFFÉRENTIEL DE DURABILITÉ » ET « INVESTISSEMENTS DE DURABILITÉ » ?

Le différentiel de durabilité

Le différentiel de durabilité est un **paiement supplémentaire obligatoire en espèces, versé aux producteurs certifiés en sus du prix-marché du produit**. Le montant du différentiel de durabilité n'est pas fixe. Dans la mesure du possible, il doit être négocié entre le groupe agricole/le producteur et l'acteur du marché chargé d'effectuer le paiement, qui est dans la plupart des cas le premier acheteur. Ce paiement a pour but de valider les efforts et les activités spécifiques entrepris par le producteur pour satisfaire aux exigences de la norme en matière d'agriculture durable. Il devrait encourager l'adoption pérenne des pratiques de production durable incluses dans notre norme.

Le différentiel de durabilité jouera également un rôle en permettant aux producteurs qui embauchent des travailleurs de mieux les rémunérer. Les grandes exploitations agricoles seront tenues de penser le différentiel de durabilité dans des domaines qui profitent directement aux travailleurs. Ils devront consulter un représentant légitime de leurs ouvriers agricoles afin de déterminer comment l'attribuer.

Investissements de durabilité

Les investissements de durabilité sont des **investissements obligatoires, en espèces ou en nature**, réalisés par les acheteurs de produits certifiés Rainforest Alliance auprès des producteurs certifiés, dans le but précis de les aider à respecter les exigences de la norme en matière d'agriculture durable.

Ce type d'investissements comprend ceux qui sont nécessaires pour que les producteurs remplissent les critères fondamentaux de conformité ou ceux d'amélioration obligatoire définis dans la norme, ainsi que le coût de la certification (c'est-à-dire la mise en œuvre du système de gestion interne numérique et les coûts d'audit). Les investissements sont affectés aux besoins identifiés par les producteurs dans leurs plans d'investissement, et les acheteurs doivent rendre compte des investissements qu'ils réalisent.

Grâce à notre réinvention de la certification, nous nous éloignons d'un modèle qui fait peser la charge d'investir pour une production durable exclusivement sur les producteurs, pour aller vers un nouveau système où la responsabilité de la production durable est partagée par l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Avec les différentiels de durabilité et les investissements de durabilité, nous incitons les entreprises à reconnaître le prix de la durabilité, à investir dans une production plus durable et à la récompenser – car un produit plus durable est un produit meilleur, qui mérite un meilleur prix. Au lieu de déterminer un prix fixe, qui pourrait affaiblir la compétitivité des produits certifiés, notre approche est systémique. Elle a pour objectif de s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité et de la pauvreté dans les chaînes d'approvisionnement en donnant aux producteurs les moyens de définir le soutien à l'investissement dont ils ont besoin pour mieux défendre leurs intérêts.

QU'EST-CE QUI CHANGE PAR RAPPORT AUX NORMES PRÉCÉDENTES ?

La norme UTZ définit une prime en espèces obligatoire, que les groupes agricoles doivent affecter à des paiements directs aux producteurs individuels ainsi qu'aux investissements pour la durabilité. Mais contrairement à notre programme de certification 2020, le programme UTZ n'enregistre que les paiements du premier acheteur à un détenteur de certificat (souvent le gestionnaire d'un groupe agricole), sans suivre le paiement plus avant pour s'assurer qu'il parvient bien aux petits producteurs individuels. Les contributions en nature d'un premier acheteur ne sont pas non plus enregistrées dans le programme UTZ. La norme Rainforest Alliance 2017 pour l'agriculture durable n'impose pas de paiement obligatoire.

Exiger le paiement de différentiels de durabilité et d'investissements de durabilité rend notre nouvelle approche plus large et plus explicite que les deux normes précédentes. En assurant le suivi de tous les paiements à l'avenir, nous pourrions garantir une plus grande transparence et disposer de données sur les différentiels de durabilité et les investissements de durabilité qu'un producteur reçoit effectivement pour sa culture certifiée. Cela nous permettra d'adapter les orientations et les informations tant pour les producteurs que pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

QUELLES SONT LES AUTRES ACTIONS DE RAINFOREST ALLIANCE QUI SOUTIENNENT CETTE APPROCHE ?

Pour améliorer les revenus des producteurs, professionnaliser la gestion des exploitations agricoles, améliorer la productivité, accroître la résilience et diversifier les revenus sont tout aussi importants que le partage des responsabilités entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi, au-delà de la promotion de pratiques commerciales plus responsables, nos programmes de certification et d'aménagement paysager et communautaire forment les producteurs à des pratiques agricoles plus durables qui leur permettent d'améliorer leurs rendements avec moins d'intrants et de s'adapter aux effets de la crise climatique. Nous travaillons également

avec les producteurs et les organisations locales de la société civile pour influencer les gouvernements et les entreprises afin qu'ils adoptent des politiques nationales et mondiales pour aboutir à des chaînes d'approvisionnement plus équitables.

CERTAINES CULTURES OU CERTAINS PAYS SONT-ILS PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS ?

L'iniquité des chaînes d'approvisionnement mondiales se fait plus ou moins sentir dans tous les secteurs où nous travaillons, du café au thé, du cacao à la banane. Il est donc urgent de progresser vers une plus grande responsabilité partagée dans tous les aspects de notre activité. Il y a cependant une urgence toute particulière dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest, raison pour laquelle ces nouvelles exigences commenceront à être mises en œuvre et entreront en vigueur plus tôt que dans d'autres secteurs et pays.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Découvrez notre nouveau programme de certification.

Pour toute question spécifique, envoyez-nous un e-mail à cs@ra.org.

REINVENTER LA CERTIFICATION ET LE PROGRAMME DE CERTIFICATION 2020

Reinventer la certification est notre vision à long terme de l'avenir de la certification. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de Rainforest Alliance, qui consiste à faire évoluer nos quatre principaux domaines de travail.

En juin 2020, Rainforest Alliance fait un premier pas vers la « réinvention de la certification » avec la publication de son programme de certification 2020. Nous travaillons sur ce nouveau programme depuis 2018, date à laquelle Rainforest Alliance et UTZ ont fusionné.

Le programme de certification 2020 – qui comprend une nouvelle norme d'agriculture durable – est une occasion unique de changer réellement le fonctionnement de la certification et la manière dont elle apporte une valeur ajoutée aux nombreuses personnes et entreprises qui l'utilisent dans le monde.

Entre juin 2020 et la mi-2021, Rainforest Alliance déploiera le nouveau programme dans le monde entier en y intégrant un plan de formation complet. Les audits réalisés dans le cadre du nouveau programme commenceront à la mi-2021.

**RAINFOREST
ALLIANCE**

Etats Unis :

125 Broad Street, 9th Floor
New York, NY 10004
tel: +1 (212) 677-1900
email: info@ra.org

Pays-Bas :

De Ruyterkade 6
1013 AA, Amsterdam
tel: +31 20 530 8000
email: info@ut2z.org



Rainforest Alliance
[@RnfrstAlliance](https://www.facebook.com/RnfrstAlliance)
[@rainforestalliance](https://www.instagram.com/rainforestalliance)

RAINFOREST-ALLIANCE.ORG